

LISTE DES PIÈCES À JOINDRE POUR TOUTE DEMANDE DE CHANGEMENT D'USAGE À TITRE PERSONNEL (SANS COMPENSATION)

ANNEXE 2

POUR TOUTE DEMANDE

- Plans cotés ACTUEL/PROJETÉ du local objet de la demande, daté et signé par le(s) demandeur(s), avec mention de la surface habitable conformément à l'article R.111-2 du Code de la construction et de l'habitation). Si usage mixte, hachurez sur le plan la partie réservée à l'activité, avec mention de la surface
- Titre d'occupation ou attestation de propriété du demandeur, éventuellement promesse de vente, bail
- Annexe 1 remplie et signée par le propriétaire : attestation justifiant que le règlement de copropriété ne s'oppose pas au changement d'usage et accord du propriétaire si le demandeur est locataire ou occupant à titre gratuit
- Copie des statuts de la structure
- Si la demande est présentée par un mandataire : original du mandat

PIÈCES COMPLÉMENTAIRES SELON LA SITUATION DE CHAQUE DEMANDEUR

Professions libérales réglementées

- Officiers publics ou ministériels, auxiliaires médicaux, professions constituées en ordre professionnel),
 - ou entrant dans le champ d'application des lois de 1966 et 1990.
- Copie de la carte professionnelle en cours de validité ou attestation de l'inscription à l'ordre ou à défaut le diplôme et attestation sur l'honneur certifiant que ce diplôme permet l'exercice de la profession
 - En cas de remplacement d'un professionnel autorisé : copie de l'autorisation du professionnel antérieurement installé

Autres professions libérales

Toute déclaration (exemple URSSAF...) ou affiliation (exemple RSI, CNAVPL...) justifiant l'exercice d'une profession libérale

Demandeurs poursuivant une mission d'intérêt général

- Fiche de synthèse présentant le projet
- Toute pièce justifiant l'intérêt général : copie des statuts, copie du décret de reconnaissance d'utilité publique, bilan et compte de résultats approuvés du dernier exercice, compte rendu de la dernière assemblée générale...

Associations et fondations

- Copie des statuts
- Copie de la publication de la déclaration au Journal Officiel

Artisans

Toute pièce justifiant la qualité d'artisan
(ex : immatriculation au Répertoire des métiers)

